

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA NOUVELLE BARAKA SARL »

Siège Abidjan ABOBO PK 18 à trois cent (300)
mètres du Lycée Hamed Bakayoko, lot numéro 1449 ilot
17, Lot 1449, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA NOUVELLE
BARAKA SARL »

Objet : La société a pour objet:
La création, l'exploitation et la gestion de
clinique médicale privée.
Et pour la réalisation de l'objet social:
-l'acquisition, la localisation et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
-l'emprunt de toutes sommes apurés de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
-La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
-La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée.
-et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilière se rapportant
directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant
en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan ABOBO PK 18 à trois cent (300)
mètres du Lycée Hamed Bakayoko, lot numéro 1449 ilot
17, Lot 1449, Ilot 17

Dirigeant(s) M IRIE BI LOPOUA DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04964 du 07/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61598/GTCA/RC/2025 du 07/10/2025

